



le secrétaire général

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
55, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Montreuil, le 26 avril 2013

Monsieur le Président,

Il n'est pas habituel que le Secrétaire général de la CGT écrive au Président de la République française. D'impérieuses raisons m'y conduisent.

Il y a maintenant un an, les françaises et les français vous élisaient Président de la République. Ils affirmaient ainsi le besoin d'une rupture avec la politique économique et sociale menée précédemment. De ce besoin vous en avez fait votre slogan : « le changement c'est maintenant ». La CGT s'était clairement exprimée pour un changement de majorité dans l'intérêt des salariés. Or, nous sommes contraints de constater l'écart grandissant entre vos engagements et les actes. Le décalage est immense entre les attentes des salariés et les réponses politiques apportées.

Pour les salariés, rien n'a changé positivement dans leur vie au travail et dans leurs conditions sociales. Mois après mois le chômage augmente, la précarité est le lot de plus en plus de salariés, les destructions d'emplois dans l'industrie, le commerce et les services font l'actualité. L'incertitude face à l'avenir et la faiblesse du pouvoir d'achat pèsent sur la consommation des ménages.

Les jeunes, premières victimes de la crise, constituent une véritable génération sacrifiée et subissent chômage, précarité et déclassement. C'est à cette situation qu'il faut répondre.

Dans votre intervention, lors de l'ouverture de la précédente conférence sociale de juillet 2012, vous avez affirmé l'ambition de construire une "feuille de route sociale". Une "feuille de route", en particulier en matière sociale, ne peut pas être continuellement remise en cause ou déchirée pendant le parcours.

L'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat, l'emploi, la politique industrielle, les services publics, une protection sociale de haut niveau, les droits à la retraite, doivent être à l'ordre du jour de la future conférence sociale qui se tiendra les 20 et 21 juin prochain.

La démocratie sociale et les moyens de l'exercer doivent aussi en être partie prenante.

La séquence que nous venons de vivre avec la négociation de l'ANI sur la « sécurisation de l'emploi » et sa transcription dans la loi divise les français, les salariés, les organisations syndicales et les parlementaires, y compris ceux de la majorité.

Comment dans ces conditions le texte de l'accord du 11 janvier pourrait-il devenir loi de la République ?

Dans les prochains mois, les négociations vont se poursuivre dans les branches professionnelles et les entreprises avec des représentativités syndicales différentes, et des clivages accentués. Il y aura aussi l'expérience, le principe de réalité, vous le savez, s'impose à tous.

Votre gouvernement vient de refuser une loi d'amnistie pour les syndicalistes concernant la précédente mandature. Derrière la loi d'amnistie se joue aussi la condamnation de la politique de votre prédécesseur dont la brutalité a contraint nombre de salariés à se mobiliser et à agir. Beaucoup ont voté pour vous et vous les rejetez. La poursuite de cette attitude serait incompréhensible.

La rupture avec les politiques d'austérité et de rigueur budgétaire doit être à l'ordre du jour en France et en Europe. C'est l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats et de ses 85 organisations à agir pour « changer de cap », à l'occasion de la semaine d'action du mois de juin.

Les peuples d'Europe peuvent témoigner des conséquences dramatiques au niveau économique et social de ces politiques d'austérité. Des institutions, des économistes les remettent en cause. Même la Commission européenne vient timidement d'admettre leur inefficacité.

C'est à partir de la situation sociale et des possibilités de répondre aux attentes des salariés que la CGT s'engagera lors de la prochaine conférence sociale.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Thierry LEPAON
Secrétaire général de la CGT